



Travaillant dans un garage où beaucoup de véhicules sont prêtés à client ou dit 'de fonction', j'aurais besoin d'environ 200 autocollant par an

Rubrique : questions-réponses | Dernière mise à jour : 12 janvier 2010

Bonjour,

Je travaille dans un garage où beaucoup de véhicules sont prêtés à client ou dit 'de fonction'. Ces véhicules pouvant être utilisés par plusieurs personnes, je souhaiterais apposer dans ces derniers un autocollant interdisant de fumer.

J'aurais besoin d'environ 200 autocollant par an. Pourriez-vous me dire si vous pourriez me fournir et quel est le coût induit.

Vous remerciant par avance,

Je reste à votre disposition.

Réponse :

Si vous pouvez vous déplacer jusqu'à notre permanence située au 5, Passage Thiéry à Paris dans le onzième arrondissement, ces autocollants vous seront remis gratuitement, même si vous n'êtes pas adhérents de l'association.

Vous pouvez également passer [commande](#) sur Internet ou téléphoner au 0142770656 ou écrire à contact@dnf.asso.fr. Dans tous ces cas nous vous remettrons préalablement un devis de nos frais d'emballage et d'expédition.